

Le 6 août, le Conseil municipal prenait deux décisions de poids concernant le site des anciens chantiers navals : le choix d'un opérateur pour construire et exploiter un casino, et un investissement de 2,8 millions d'euros pour rénover les quais devant accueillir en hivernage des yachts de grande plaisance... En page 29, un entretien avec Marc Vuillemot, Maire de La Seyne-sur-Mer, commentant ces investissements, privés et publics.

Développement

Des chantiers d'avenir

Au cœur de
l'agglomération

A l'horizon 2013, le casino devrait voir le jour entre le Parc de la Navale et l'Esplanade Marine

PROJET

● **JOA Groupe, troisième opérateur de casinos en France,** exploite 20 casinos. Outre les jeux, le groupe propose des restaurants, des bars, des discothèques, des hôtels, des salles de cinémas, des bowlings... Il est également spécialiste de la prévention des addictions.

● **Une mise en œuvre en deux phases :**

- un casino provisoire (ouverture prévue fin de l'été 2011) pendant la construction du casino définitif
- le casino définitif à l'issue des travaux (vers fin 2013)

● **Deux ministères réglementent et contrôlent les casinos :** Intérieur et Budget. Les casinos sont désormais reconnus au rang des délégations de service public.



DOSSIER RÉALISÉ PAR CHANTAL CAMPANA

Rendre La Seyne attractive, lui donner les moyens de développer pleinement son potentiel économique sur le plan touristique, industriel, culturel ou maritime, est un travail de longue haleine. Mais parfois, l'occasion aidant, un petit coup d'accélérateur s'impose. Classée station balnéaire et touristique depuis février 2008, la Ville pouvait prétendre à l'ouverture d'un casino. Une bonne façon d'apporter des recettes au budget de la commune et de concourir à la créa-

tion d'emplois. Le tout via une délégation de service public (DSP) comprenant deux contrats conclus pour une durée de 20 ans l'un pour la conception, le financement, la construction et l'installation des équipements, l'autre pour l'exploitation du casino, des restaurants et de la salle de spectacle. Au terme de cette DSP, tous les ouvrages réalisés et financés par le délégataire appartiendront à la commune. Le projet de casino prévoit une ou plusieurs salles de jeux, deux restaurants, un café-bar, un espace de loisirs pour les joueurs ou non joueurs et une salle de spectacle de plus de 700 places dont plus de 300 assises (VOIR VISUEL CI-DESSUS). Sans compter une centaine de places de stationnement.

Le projet estimé à 20 M d'euros, s'intègre dans le programme d'aménagement du site des anciens chantiers navals : « *Ce site, au cœur de l'agglomération, doit connaître un développement équilibré et divers,* explique le Maire, Marc Vuillemot. *Le projet de casino, tout comme l'accueil de yachts en hivernage, entre dans ce cadre, et constituerait une vraie ressource financière supplémentaire pour notre ville.* » De fait, le montant total des contributions financières du casino à la municipalité est estimé à plus de 60 millions d'euros sur les 20 ans de la DSP. La construction du casino se fera en deux phases. Un casino provisoire devrait voir le jour fin d'été 2011, avec la création de 45 emplois, et le casino définitif, construit en parallèle, sera livré fin 2013, avec 100 emplois créés. Après la signature de la convention de DSP et du bail (le terrain appartient à la commune), il faut compter



Suite de la page 27

deux mois pour le contrôle de légalité. Passé ce délai, le délégataire et la Ville iront alors défendre le dossier devant la Commission supérieure des jeux, dont l'avis est un préalable à la décision du ministère de l'Intérieur. Sitôt l'autorisation ministérielle acquise, le délégataire pourra aménager un casino provisoire et préparer le permis de construire pour le casino définitif. Une fois le permis obtenu, JOA Groupe devra solliciter auprès du ministère de l'Intérieur, une autorisation de transfert dans les locaux définitifs. Pour Laurent Lassiaz, président de JOA Groupe, le projet est viable : « *Nous ne répondons pas à tous les appels d'offres. Nous avons choisi celui de La Seyne pour la qualité du site proposé et le potentiel de la zone de chalandise. Nous n'investirions pas autant sur un projet si nous n'étions pas convaincus de sa réussite. Nous voulons créer un espace de loisirs et de détente pour tous, joueurs ou non joueurs, en respectant l'environnement. Contrairement à certaines idées reçues, le casino n'est pas un lieu de perdition. Chez JOA Groupe en 2010, la dépense moyenne aux jeux par visite est estimée entre 40 et 50 euros* ».

Autre délibération importante adoptée au conseil municipal du 6 août : l'aménagement des quais pour l'accueil des navires de grande plaisance. L'entreprise Stucky va donc avoir en charge le chantier qui comprendra également un bâtiment repère, structure métallique, modulaire, qui s'intégrera parfaitement dans l'histoire de la ville et qui, sur le plan de l'énergie, fonctionnera de manière autonome. Près de trois millions d'euros seront donc investis pour aménager les quais, ainsi que les réseaux, et réaliser un bâtiment d'accueil. La ville gèrera elle-même ce service, source de retombées directes et indirectes (VOIR P. 30). Le développement du site des anciens chantiers navals est en marche « *la haute plaisance et la plaisance sont un pôle puissant à construire. Ce pôle est source d'emplois et de création ou de développement d'entreprises...* ».

Chantal Campana

chantal.campana@la-seyne.com

Entretien

Marc Vuillemot :

